

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 28 juin 2023

41 - 2023 31

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-huit juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Procurations : SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria, SEGUIER Virginie à DUHAYER-GARBOT Yvette,
Absent : BENEZECH Claude. RASSIER Jean-Marie,
Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : **Rénovation du Monuments aux Morts / Demande de subvention - DRAC (Office national des combattants et des victimes de guerre) et Conseil Départemental de l'Hérault**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la statue du poilu, Monuments aux Morts communal, pourrait être rénovée et notamment mise en couleurs pour être plus en évidence.

Le comité de Lodève du Souvenir Français peut réaliser cette prestation.

Aussi, afin de financer ces projets, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la DRAC, office national des combattants et des victimes de guerre, et du Conseil Départemental de l'Hérault.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC et du Conseil Départemental de l'Hérault ;
- **AUTORISE** le Maire à préparer le plan de financement correspondant,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document utile à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

